REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 18 décembre 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Un emblème brutaliste au cœur de Genève : l'immeuble d'habitation Blanvalet-Décembre est inscrit à l'inventaire des monuments dignes de protection

Situé dans le quartier des Eaux-Vives, à l'angle des rues du 31-Décembre et Henri-Blanvalet, l'immeuble Blanvalet-Décembre est un objet représentatif du brutalisme genevois. Construit entre 1968 et 1970 par les architectes Urs Tschumi et Michel Heurteux, en collaboration avec l'ingénieur René Epars, le bâtiment détonne par sa présence dans le quartier grâce à son architecture audacieuse et ses lignes épurées d'inspiration corbuséenne.

Cet édifice, composé de deux blocs imbriqués (un de sept étages et un autre de cinq, chacun surmonté d'un attique), répond à une situation urbaine difficile liée à l'exiguïté de la parcelle, une position en angle et l'adaptation nécessaire de son volume à celui des immeubles voisins. Pour répondre à la nécessité de rentabiliser les surfaces d'habitation dans une période de pénurie de logement, les architectes ont conçu un ensemble de trente-quatre appartements allant du studio au neuf pièces, organisés principalement en duplex afin de minimiser les espaces communs comme les couloirs et les cages d'escaliers.



Inspiré des travaux de Le Corbusier et de ses *unités d'habitation*, l'agencement intérieur repose sur une alternance de duplex "montants" et "descendants" emboîtés autour d'un corridor central. Les logements, appelés "cellules", se distinguent par des espaces compacts mais astucieux: séjours à double hauteur avec loggias, chambres parentales en mezzanine,

chambres d’enfants modulables et cuisines ouvertes sur le salon.

La façade, élément caractéristique du brutalisme, déploie une grille en béton cannelé dit "béton Rudolph". Sa texture brute et sa géométrie stricte contrastent avec des détails plus raffinés et colorés: baies vitrées en acajou, stores orange vifs, parapets en verre armé translucide et brise-vues orientables en aluminium qui jouent avec la lumière. L’ensemble donne à l’immeuble une allure à la fois massive et dynamique, accentuée par la présence d’un bas-relief en béton lavé de l’artiste Jean Baier sous le porche d’entrée.

L’immeuble Blanvalet-Décembre, inscrit à l’inventaire des bâtiments dignes de protection, prend la forme d’un manifeste architectural, un hommage au brutalisme et à l’innovation urbaine de son époque.

Pour aller plus loin:

Dossier de presse

Pour toute information complémentaire : M. Yvan Delemontey, architecte et historien de l'architecture, service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, DT, T. 022 546 60 15.